

Synthèse

Avec la tertiarisation de l'économie et la croissance démographique soutenue, la part des activités spatiales dans l'économie guyanaise s'est nettement réduite depuis les années 1990, diminuant de moitié entre 1990 et 2019. En 2019, la place du spatial dans l'économie de la région reste toutefois importante en contribuant à 12,6 % de la valeur ajoutée produite sur le territoire. Le spatial est un fort pourvoyeur d'emplois, avec un sixième des emplois salariés privés. En 2019, le secteur a un impact très important sur l'investissement du fait de la construction du nouvel ensemble de lancement pour Ariane 6, avec plus d'un quart du total de l'investissement guyanais impulsé par le Centre Spatial Guyanais. L'activité spatiale pèse également sur le commerce extérieur avec 40 % du total des importations guyanaises et 83 % des exportations.

Depuis la création du Centre Spatial Guyanais (CSG) en 1964, le développement de la filière a marqué le territoire. En 1990, elle représentait plus de 28 % de la valeur ajoutée de la région. Cette importance tend à diminuer, notamment par le dynamisme démographique de la Guyane. En effet la population a plus que doublé entre 1990 et 2019, et l'économie se tertiarise pour répondre à ses besoins.

Bien que sa contribution dans l'économie soit en baisse, le spatial reste moteur de l'économie guyanaise

En 2019, les activités liées au CSG créent près de 13 % de la valeur ajoutée totale de la Guyane, soit 528 millions d'euros. Cette création de richesse est certes portée principalement par les entreprises du secteur et leurs sous-traitants, mais elle est également soutenue par la consommation des ménages à travers les salaires versés en lien avec le spatial.

Cette part du spatial dans la création de richesse est en léger recul depuis 2014 (- 2,4 points), qui s'explique en partie par une diminution du nombre de tirs et

un accroissement du PIB guyanais sur la période.

Un emploi sur six du secteur privé est en lien avec l'activité spatiale

Près de 4 500 emplois salariés sont liés à l'activité spatiale, soit un emploi salarié du secteur privé sur six : 1 000 d'entre eux sont localisés chez les 4 donneurs d'ordre du spatial et 2 250 chez les différents sous-traitants. Pour certains, leur activité peut ne pas être directement liée au spatial (loueurs de voitures, blanchisseries...). Enfin l'activité spatiale génère 1 250 emplois, en lien avec l'impact sur la consommation des ménages de l'activité du CSG et de ses sous-traitants.

Parmi les effectifs du centre spatial, les cadres et les techniciens supérieurs sont surreprésentés. Au sein des donneurs d'ordre, deux emplois sur trois concernent ainsi des cadres et des ingénieurs. Cette prédominance est moins marquée dans les entreprises sous-traitantes, même si les ouvriers non qualifiés restent minoritaires (2 % des emplois chez les sous-traitants contre 33 % pour l'ensemble de l'économie guyanaise).

Les quatre entreprises donneurs d'ordre du spatial portent un quart de l'investissement guyanais

Le nouvel ensemble de lancement d'Ariane (ELA 4), inauguré en 2021 et dont le premier tir est prévu en 2023, nécessite des travaux de grande ampleur. Ainsi en 2019, un tiers de l'investissement guyanais est en lien avec le spatial, soit 405 millions d'euros. Les trois quarts de ces investissements sont réalisés par les quatre entreprises donneurs d'ordre du spatial.

L'activité spatiale porte également l'essentiel du commerce extérieur de la Guyane. Avec la vente de services de mise en orbite de satellites comptant parmi les exportations, le poids du secteur dans ces dernières atteint 83 % en 2019. La part du spatial dans les importations reste importante mais plus mesurée (40 %) et diluée dans les importations des autres acteurs de l'économie.

Les recettes fiscales liées au spatial sont constituées pour quatre cinquièmes de recettes directes (impôts sur les sociétés, cotisations sociales) et pour un cinquième de recettes indirectes (octroi de mer, impôts sur les produits).